

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

141X20

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX ÉQUIPEMENTS POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux équipements pour la sécurité publique.

Le taux de financement maximal est de 60 % des dépenses hors taxes.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation de l'opération suivante :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Amélioration et optimisation des caméras de vidéo-surveillance sur la commune	60 000€	36 000€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI